

et à établir de nouveaux partenariats. Ce qui englobe certainement les marchés de l'Amérique latine.

Le Canada répond à ces nouvelles réalités en affirmant son statut de nation des Amériques. Il est devenu un membre à part entière de l'Organisation des États américains en janvier 1990, avec tous les privilèges et toutes les responsabilités que cela suppose.

Nous nous tournons maintenant résolument vers les nations latino-américaines qui se sont engagées à développer la démocratie et à protéger les droits de la personne.

Nous voyons la libéralisation du commerce comme une partie intégrante de ces nouvelles relations. Nous croyons qu'elle accroît la prospérité, et que celle-ci favorise la stabilité dans laquelle la démocratie peut s'épanouir.

Le Canada et le Chili partagent le même engagement envers les institutions démocratiques. Ils croient tous deux dans la libéralisation du commerce et sont également intéressés à développer les exportations. Nos pays ne font que commencer à exploiter le vaste potentiel d'élargissement de leur coopération commerciale et économique.

En renforçant les contacts entre nos milieux commerciaux et financiers respectifs, nous pourrions collaborer pour améliorer la prospérité dans l'ensemble des Amériques.

Nous avons beaucoup à apprendre l'un de l'autre, et le moment est bien choisi pour le faire. Merci. Muchos gracias.